

titue le meilleur de tous les moyens d'attache. On lui fait faire un ou deux tours, et l'on noue solidement les deux bouts.

Il faut avoir soin de ne pas enlever trop tôt les pièces du pansement, de peur d'arracher le bouchon que forme le sang caillé et qui ferme la porte à l'hémorrhagie. Il faudra appeler un médecin qui jugera du traitement à appliquer.

Blessures faites par les animaux. — Le cheval, qui est un des meilleurs amis de l'homme, a pourtant, comme on le sait, ses antipathies aussi bien que ses sympathies. Il conserve de la rancune pour les mauvais traitements et se venge souvent des brutalités d'un palefrenier ou d'un charretier par des ruades très dangereuses ou des morsures qui ne le sont guère moins.

Les ruades des bœufs et des vaches sont d'autant plus à craindre, qu'elles peuvent se produire de côté aussi bien qu'en arrière, et qu'elles ont souvent une force suffisante pour casser la jambe d'un homme.

Quant aux coups de corne, de nombreux exemples prouvent qu'ils peuvent produire des accidents mortels, surtout lorsqu'ils traversent les reins, le ventre, la poitrine.

Mais il existe encore un autre danger qu'il faut rappeler à ceux qui font paître les vaches.

Les enfants ont souvent l'imprudence de passer autour de leur poignet ou de leur corps la corde qui leur sert à tenir une vache. Effrayée par un motif quelconque, la vache se met à fuir, entraînant avec elle à travers champs et fossés le corps de sa victime qui rebondit à toutes les saillies du terrain, à toutes les pierres, à tous les arbustes, et qui finit par n'être plus qu'une masse inerte couverte de sang et de boue.

Certains oiseaux de basse-cour peuvent aussi causer des blessures sérieuses : les dindons en colère et même les coqs poursuivent souvent les enfants, leur sautent à la figure, les harcèlent de coups de bec et parfois leur crèvent les yeux.

SOCIÉTÉS ET CERCLES

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET CERCLES AGRICOLES

Avis

Messieurs les secrétaires des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles qui n'ont pas encore transmis au département de l'Agriculture, à Qué-

bec, tous les documents relatifs à leur association, sont instamment priés de se mettre en règle au plus tôt. (Voir circulaire "Instructions aux Sec. des Cercles Agricoles.")

Le **Président** et les **Directeurs** qui ont à cœur le bon fonctionnement de l'association agricole dont ils ont la direction, devraient veiller à ce que leur secrétaire se conforme à cet avis, afin de ne pas s'exposer à perdre l'allocation du gouvernement.

PUBLICATION DE RAPPORTS DES SOCIÉTÉS ET CERCLES

Avis

Grâce au nouveau format du JOURNAL et à sa publication bi-mensuelle, nous pourrions désormais y reproduire les rapports les plus intéressants (essais, expériences, résultats de concours, etc.) que nous transmettrons les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles.

Que l'on veuille bien remarquer toutefois que nous ne pourrions publier les simples listes des concurrents et des prix des concours qui ne seraient pas accompagnées de renseignements utiles ou de remarques d'un intérêt général.

SYNDICAT DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureau : 23, rue St-Louis, Québec.

Président : Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin.

Secrétaire-général : Ferdinand Audet, N. P.

Trésorier : P. G. Lafrance, caissier de la Banque Nationale.

Monsieur l'abbé J. Marquis a été nommé administrateur général du syndicat.

Cultivateurs, cercles agricoles et sociétés d'agriculture, nous pouvons vous procurer des animaux reproducteurs de toutes espèces : chevaux, bœufs, moutons, porcs, volailles, de toutes les races, y compris des reproducteurs "Jersey-canadiens." Nous invitons tous ceux qui ont des animaux enregistrés de toutes races, à bien vouloir les indiquer au syndicat.

Le syndicat vend pour ses membres les produits de leur ferme et achète pour eux tout ce dont ils ont besoin.

Toutes les difficultés ou différends entre nos membres sont réglés sans retard, et tous les renseignements dont ils ont besoin leur sont communiqués.

Les cercles agricoles peuvent maintenant s'affilier au syndicat en lui payant annuellement seulement 10 centins par membre. Un cercle se composant de plus de 100 membres ne paiera jamais plus de 10 piastres.